

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION JEUNES

Réunion du mardi 7 décembre 2021

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**

Présents : **MM. Henri Blanc – Stéphane Cerutti – Pierre Espinosa – Franck Gidaro – Patrick Ruiz**

Excusés : **MM. Mebarek Guerroumi – Michel Pesquet – Michel Prudhomme Latour**

Absents : **MM. Mehdi Lesnes – Yves Plouhinec – Damien Suc**

Le procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

COUPES DE L'HÉRAULT

Le tirage au sort du 1^{er} tour de Coupe de l'Hérault U19 et 16^{èmes} de Finale de Coupe de l'Hérault U17 et U15 des 8 et 9 janvier 2022 s'est déroulé le mardi 7 décembre 2021 à 18 h dans les locaux du District, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier, en présence des membres de la Section Jeunes et du club GALLIA C. LUNELLOIS a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier tiré au sort, avec épreuve des tirs au but si nécessaire :

COUPE DE L'HÉRAULT U19 : 17 équipes

ST MARTIN LONDRES US 1 a retiré son engagement en championnat le 16 septembre 2021 : l'engagement en Coupe de l'Hérault U19 est supprimé.

CERS PORTIRAGNES SC 1 est forfait général en championnat (cf. rubrique ci-dessous) : l'engagement en Coupe de l'Hérault U19 est supprimé.

MUC FOOTBALL 1/M. PETIT BARD FC 1

Sont exemptes du 1^{er} tour les 15 équipes suivantes :

ASPTT LUNEL 1 – BAILL ST BRES VALER 1 – BOUJAN FC 1 – GIGNAC AS 1 – JACOU CLAPIERS FA 1 – LA PEYRADE OL 1 – LUNEL-VIEL US 1 – M. LEMASSON RC 1 – MARSEILLAN CS 1 – MEZE STADE FC 1 – MONTAGNAC US 1 – ST GELY FESC 1 – SUSSARGUES-GDE MOTTE 1 – THONGUE ET LIBRON FC 1 – VIA DOMITIA USCNM 1

COUPE DE L'HÉRAULT U17

CORNEILHAN LIGNAN 1 OU M. ST MARTIN AS 1/JACOU CLAPIERS FA 1

FLORENSAC PINET 1/U.S. BEZIERS 1

ASPTT MONTPELLIER 1/PUISSALICON MAGA 1

M. LUNARET NORD 1/LA PEYRADE OL 1

M. PETIT BARD FC 1/CLERMONTAISE 1

JUVIGNAC AS 1/VIL.MAGUEL.-PALAVAS 1

ST MATHIEU-CLARET 1/M. ARCEAUX 1

ST CLEMENT MONT 2/MAUGUIO CARNON US 1

AGDE RCO 1/MEZE STADE FC 1
NEZIGNAN ES 1/FRONTIGNAN AS 2
VIASSOIS FCO 1 OU S. POINTE COURTE 1/VALERGUES AS 1
CAZOULS MAR MAU 1/THONGUE ET LIBRON FC 1
M. ATLAS PAILLADE 1/ST GELY FESC 1
GIGNAC AS 1/VALRAS SERIGNAN FCO 1
LUNEL GC 1/CASTRIES AV 1
SUD HERAULT FO 1/BASSES CEVENNES 1

COUPE DE L'HÉRAULT U15

VENDARGUES PI 1/JACOU CLAPIERS FA OU JUVIGNAC AS 11
MONTPELLIER HSC 2/ST ANDRE SANGONIS OL
GRABELS US 1/CLERMONTAISE 1
ST CLEMENT MONT 2/BOUJAN FC 1
FABREGUES AS 2/LUNEL US 1
R. DOCKERS SETE 1 OU LUNEL GC 12/SUSSARGUES FC 1
PUISSALICON MAGA 1/CASTELNAU CRES FC 2
VALRAS SERIGNAN FCO 1/LESPIGNAN VENDRES FC 1
MEZE STADE FC 1/MAUGUIO CARNON US 1
THONGUE ET LIBRON FC 1/MONTBL BESSAN STTHIB 1
FRONTIGNAN AS 1/ST GELY FESC 1
CASTRIES AV 1/GRAND ORB FOOT ES 1
AGDE RCO 1/NEZIGNAN ES 1
S. POINTE COURTE 1/SAUVIAN FC 1
VALERGUES AS 1/MAURIN FC 1
M. ATLAS PAILLADE 1/MUC FOOTBALL 1

RAPPEL – FUTSAL – WEEK-END DU 5 DECEMBRE 2021

Rappel l'Officiel 34 N° 14 du 20 novembre 2021

Mail envoyé à tous les clubs le 18 novembre 2021 en fin d'après-midi :

Comme indiqué sur le calendrier général des compétitions Jeunes, une journée FUTSAL est programmée le week-end du 5 décembre 2021.

Les équipes disputant les championnats U17 et U15 participeront d'office à cette journée, sauf celles qui devront disputer le cas échéant un match en retard reprogrammé à cette date-là, la fin de la première phase des championnats étant fixée au week-end du 12 décembre 2021.

Les rencontres se jouent en plein air sous forme de plateaux composés au maximum de 8 équipes, sur terrain de football à 11 synthétique (soit l'équivalent de 4 terrains Futsal).

Les clubs souhaitant organiser les plateaux sont invités à adresser leur demande par mail au service compétitions.

La Commission se réserve également le droit de programmer le cas échéant les plateaux, faute de candidats.

La Commission a établi l'organisation des plateaux ci-dessous, programmés le samedi 4 décembre 2021 et diffusés sur le site internet du District dans l'article dédié.

Les clubs organisateurs (en bleu) sont invités à notifier le terrain et l'horaire dans les meilleurs délais au service compétitions. En cas d'impossibilité, il est également demandé aux clubs d'avertir au plus vite le service compétitions.

Article publié sur le site internet du District de l'Hérault de Football le 18 novembre 2021, mis à jour quotidiennement suite aux notifications des clubs :

Toutes les manifestations sont soumises aux obligations sanitaires en vigueur à date.

Suite aux nombreux arrêtés municipaux reçus pour le week-end du 5 décembre 2021, de nombreuses équipes ont été supprimées des plateaux futsal, leurs matchs de championnat ayant été reportés au 4 décembre 2021 ; les plateaux ont été modifiés.

Des plateaux ont été également modifiés au niveau des compositions d'équipes, d'autres annulés, faute d'organisateur.

Les plateaux ont été adressés à tous les clubs participants par mail le 24 novembre 2021 à 17h12.

Article publié sur le site internet du District de l'Hérault de football le 2 décembre 2021 :

Pour rappel, **la deuxième journée est programmée au 15 janvier 2022, la troisième journée le 2 avril 2022.**

Les plateaux ont été organisés de manière à ne pas vous retrouver avec des équipes de votre championnat.

Un club organise avec l'aide d'un membre de commission, un ou deux plateaux, c'est-à-dire, 2 ou 4 terrains de foot à 5 qui permettent aux jeunes de s'initier au futsal et à ses spécificités en terme de règles de jeu mais surtout de développement de la technique !

Un dirigeant arbitre, ou bien c'est l'occasion peut être d'initier les jeunes à l'arbitrage (joueurs remplaçants).

Tous les clubs ont pour obligation de participer, les équipes absentes seront considérées comme forfait.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

U17 AMBITION

🏆 Poule A

ARSENAL CROIX ARGENT 1/M. PETIT BARD FC 1

Du 11 décembre 2021

A été inversée

(Accord des clubs)

INFORMATION AUX CLUBS

VIA DOMITIA USCNM 1/THONGUE ET LIBRON FC 1

51286.1 – U19 Brassage (A) du 5 décembre 2021

La Commission a transmis le dossier à la Commission Règlements & Contentieux pour ce qui la concerne.

FORFAIT GÉNÉRAL

CERS PORTIRAGNES SC 1

U19 Brassage (A)

Mail du 3 décembre 2021

Amende : 50 €

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles.

FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE – RAPPEL

VIASSOIS FCO 1

54815.1 – Coupe de l'Hérault U17 du 4 décembre 2021

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa **réunion du 14 décembre 2021**, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 14 décembre 2021 à 17h30.

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire,
Patrick Ruiz